

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00202
Numéro SIREN : 344 197 322
Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2019 sous le numéro de dépôt 2562

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
" F.C.A. "

Société Anonyme au capital de 160.000 €

Siège social : 19, rue Alphonse 1er

06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 MARS 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf,
Le vingt-huit mars,
A 18 heures 30.

Les actionnaires de la Société "FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT - F.C.A." Société Anonyme au capital de 160.000 €, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Conseil d'Administration, conformément à la Loi.

Il a été établi une feuille de présence qui est signée par chaque actionnaire entrant en séance.

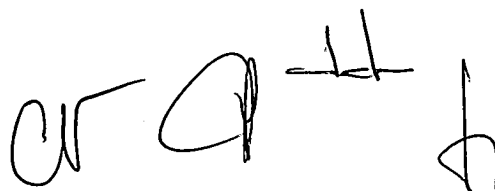
L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves MAURER, en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Jean-Claude MOREL et Monsieur Cyrille VERRIERE, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-François CABANE est nommé secrétaire.

Monsieur Patrick MATHERON, Commissaire aux Comptes, est absent et excusé.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés réunissant le quorum requis par la loi, peuvent valablement délibérer.



Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

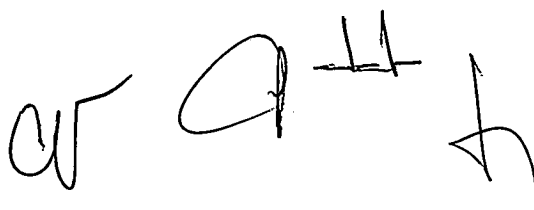
1. La feuille de présence de l'Assemblée,
2. L'inventaire, le Compte de Résultat, l'Annexe au Bilan et le Bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
3. Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
4. Le Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
5. Les Rapports du Commissaire aux Comptes,
6. Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare :

- que liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'assemblée, a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant cette assemblée.
- et, qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'assemblée, à savoir :
 - a) le projet des résolutions présenté par le Conseil d'Administration,
 - b) l'inventaire, le bilan, l'annexe et le compte de résultat,
 - c) les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes et le tableau des résultats de la société,
 - d) un document mentionnant l'état civil des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration et de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur les ordres du jour suivants :

Handwritten signature and initials in black ink, appearing to be 'ar' followed by a large 'A' and some other marks.

1. A TITRE ORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Questions diverses.

2. A TITRE EXTRAORDINAIRE

- Consultation de l'Assemblée générale sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce.

Le Président donne lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration contenant un exposé général de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et la présentation des comptes de l'exercice ; il donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices,
- du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et l'exercice de sa mission au cours de l'exercice écoulé,
- du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant aux ordres du jour :

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large 'W' and a stylized 'H'.

1. A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice 2017/2018 et sur les comptes dudit exercice,
- la lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- et la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence elle donne, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice de 165.816,93 € :

• Résultat bénéficiaire de l'exercice	165.816,93 €
• Report à Nouveau 2017/2018 CR	1.482,89 €
	167.299,82 €
• Distribution de dividendes 105.000,00 €	
(5.000 actions x 21 €)	
• REPORT A NOUVEAU 2018/2019 CR	62.299,82 €
	167.299,82 €

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 21 € pour chacune des 5.000 actions composant le capital de la Société.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende brut, au profit des actionnaires personnes physiques, fait l'objet d'un prélèvement social de 17,20 %.

Selon les dispositions du code général des impôts, les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, sont assujetties à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %.

Ce prélèvement constituera à ce taux forfaitaire, l'imposition définitive de la personne physique intéressée ou s'imputera, sur option expresse et irrévocable, sur l'impôt sur le revenu calculé au taux progressif avec l'abattement prévu par les textes.

Le principal actionnaire, la SARL AJP CONSEIL, est une personne morale.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du jour de l'assemblée.

L'Assemblée Générale donne acte du rappel fait sur le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	Dividendes par action
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2014/2015</i>	14,00 €
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2015/2016</i>	21,00 €
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2016/2017</i>	21,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.

2. A TITRE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION UNIQUE

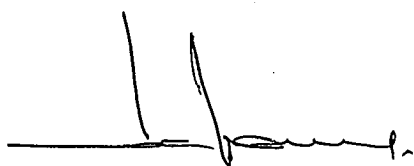
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, modifiées par la loi du 19 février 2001 sur l'Épargne Salariale, impose tous les 3 ans, la consultation des actionnaires sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, décide de ne pas réaliser une telle augmentation de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

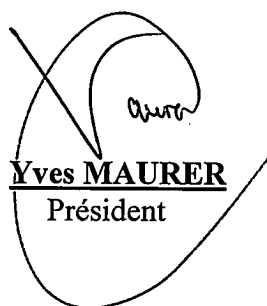
*_*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau après lecture.



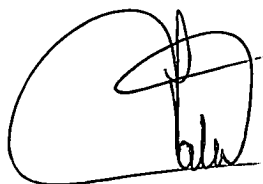
Jean Claude MOREL
Scrutateur



Yves MAURER
Président



Cyrille VERRIERE
Scrutateur



Jean-François CABANE
Secrétaire

RCS NICE 344 197 322

FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT

19 Rue Alphonse 1er

06200 NICE

Bilan et annexes arrêtés au

30/09/2018

Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 Rue Alphonse 1er		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 4 1 9 7 3 2 2 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092018						
		N-1 30092017						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 150	AG	13 533	1 617	336
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	357 470	AK		357 470	357 470
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	31 655	AU	27 499	4 156	4 483
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 033 823	CV		1 033 823	1 033 823
		Créances rattachées à des participations	BB	60 951	BC		60 951	90 951
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	1 499 048	BK	41 831	1 458 017	1 487 063	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	357	BM		357	144
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	14 500	BQ		14 500	31 611
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	199 129	BY	16 672	182 457	212 797
		Autres créances (3)	BZ	201 738	CA		201 738	162 944
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	259 746	CG		259 746	245 228	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	17 111	CI		17 111	28 364	
	TOTAL (III)	CJ	692 581	CK	16 672	675 909	681 087	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 191 629	1A	57 703	2 133 926	2 168 150	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	60 951	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :160 000.....)			DA	160 000	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	610 000	532 000
	Report à nouveau			DH	1 483	40 659
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	165 817	143 824
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	953 300	892 483
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 234	53 880
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	467 303	546 368
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	403 823	357 031
	Dettes fiscales et sociales			DY	256 145	289 410
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	17 935	22 149
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	11 186	6 830
TOTAL (IV)			EC	1 180 626	1 275 667	
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	2 133 926	2 168 150	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 174 631
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	443	420

Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 635 300	FH		FI	1 635 300	1 536 060	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 635 300	FK		FL	1 635 300	1 536 060	
	Production stockée *					FM	(17 111)	3 082	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	12 059	16 621	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 631 252	1 556 765	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 757	3 450	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(213)	113	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	649 900	582 305	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 414	10 683	
	Salaires et traitements *					FY	596 386	555 452	
	Charges sociales (10)					FZ	234 198	221 320	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 140	1 488
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	16 000	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	5 801	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 512 585	1 380 611	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	118 666	176 154		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	80 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	109	33 151	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	80 109	33 151	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 364	9 109	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	8 364	9 109		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	71 745	24 042		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	190 411	200 196		

Désignation de l'entreprise FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 594	56 372	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 711 361	1 589 916	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 545 544	1 446 092	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	165 817	143 824	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	12 059	10 821	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Etats financiers au 30/09/2018**ANNEXE COMPTABLE**

7

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

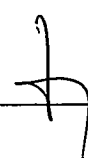
- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 133 926** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 711 361** euros
 - un total charges de **1 545 544** euros
 - dégage un résultat de **165 817** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2017**
- finit le **30/09/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT**.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 3 : Logiciel
- 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Mobilier

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

• Usufruit sur titres de participation

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} 06200 Nice ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

• Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

• Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

• Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE s'élève pour l'année 2017 à 13.761 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Conformément aux dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du maintien de la politique salariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il n'a donc pas contribué à financer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la rémunération des dirigeants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Faits significatifs

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

- Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 1 500 euros HT.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	370 558		2 062			372 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	370 558		2 062			372 620
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	20 981					20 981
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	9 641		1 033			10 674
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 622		1 033			31 655
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 124 774				30 000	1 094 774
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 124 774				30 000	1 094 774
TOTAL		1 525 954		3 095		30 000	1 499 048

ANNEXE - Élément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 752	781		13 533
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 752	781		13 533
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 498	844		17 341
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	9 641	516		10 157
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 139	1 360		27 499
TOTAL		38 891	2 140		41 031

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

7

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	672	16 000		16 672
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	672	16 000		16 672
TOTAL GENERAL		672	16 000		16 672

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

16 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2018

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations	60 951	60 951	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	20 004	20 004	
	Autres créances clients	179 125	179 125	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	45 539	45 539	
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 865	68 865	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	86 749	86 749	
	Débiteurs divers	585	585	
	Charges constatées d'avances	17 111	17 111	
	TOTAL DES CREANCES	478 929	478 929	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2018

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	443	443		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	23 791	17 796	5 995	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	403 823	403 823		
	Personnel et comptes rattachés	110 055	110 055		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 083	92 083		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	45 231	45 231		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 776	8 776		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	467 303	467 303		
	Autres dettes	17 935	17 935		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 186	11 186		
	TOTAL DES DETTES	1 180 626	1 174 631	5 995	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 639			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	34 330			

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	40 659	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	143 824		Dividendes	- Autres réserves	ZD	78 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	105 000						
	TOTAL I	ØF	184 483		Report à nouveau	ZG	1 483						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	184 483					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	436 600		384 930					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8			XQ	30 332		30 059					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 590		1 543					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	181 378		165 773					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	649 900		582 305					
					YW	3 591		3 490					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				9Z	6 823		7 193					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			YX	10 414		10 683					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YY	322 703		289 486					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	87 609		109 307					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				ØB	560 446							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *				ØS								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ZK	1,53 %		1,73 %					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												
REGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

1 033 179

60 951

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

12 000

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

432 448

361 907

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		576 549
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT</i> <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	5 443	449
Emprunts et dettes financières divers <i>ASS. CPTEs CRT INT. COURUS</i>	7 973	7 973
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	392 747	392 747
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i> <i>PERS.AUTR.CHARGES A PAYER</i> <i>AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	18 671 91 385 53 189 8 776	172 020
Autres dettes <i>RRR A ACCORD. AVR A ETABLIR</i>	3 360	3 360

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		12 109
Autres créances clients <i>CLIENTS, FACTURES A ETABLIR</i>	<i>12 000</i>	12 000
Autres créances <i>ASS. CPTES CRT INT. A RECEVOIR</i>	<i>109</i>	109

h

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			17 111
Charges constatées d'avance		17 111	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 111



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			11 186
Produits constatés d'avance		11 186	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			11 186

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	5 000,00	32,0000	160 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 000,00	32,0000	160 000,00

30/09/2018

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'article 6.2.4 de la Convention Collective Nationale des Cabinets d'Experts Comptables et de Commissariat aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la retraite à partir de 5 ans d'ancienneté. Au 30 septembre 2018, les droits acquis susceptibles d'être versés représentent un engagement d'environ 122 K€.		
Autres engagements Location longue durée Intérêt et assurance sur emprunt 17.8 K€ Intérêt et assurance sur emprunt 35 K€	 1 023 93 183 1 298	
Total des engagements financiers (1)	1 298	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

2

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

Audit Méditerranée

827 014

80,00

82 204

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000
	Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote				
	Nombre maximal d'actions à créer :				
	- Par conversion d'obligation				
	- Par droit de souscription				
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 434 449	1 496 578	1 518 259	1 536 060
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	124 024	174 314	219 813	195 884
	Impôts sur les bénéfices	32 683	47 632	60 357	56 372
	Participation des salariés				
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	93 006	125 057	151 968	143 824
	Résultat distribué	35 000	70 000	105 000	105 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	18	25	32	28
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	19	25	30	29
	Dividende attribué	7	14	21	21
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	7	7	8	8
	Montant de la masse salariale	486 393	505 645	521 291	555 452
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	210 595	214 389	216 330	221 320

Cabinet Matheron



Expertise comptable

Commissariat aux comptes

12 rue des Orchidées - 06240 Beausoleil

Tél 04 93 78 34 43

**S.A. FIDUCIAIRE
DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT**

Société Anonyme au capital de 160.000 €

19 rue Alphonse 1^{er} - 06200 NICE

RCS NICE : 344 197 322

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2017/18**

MATHERON Patrick

Commissaire aux Comptes

12 rue des Orchidées
06240 BEAUSOLEIL

**S.A. FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT
ET D'AUDIT**

Société Anonyme
au capital de 160.000 €

Siège social : 19 rue Alphonse 1^{er}
06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

-0-0-0-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fiduciaire de Commissariat et d'Audit relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Fiduciaire de Commissariat et d'Audit à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9, et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon, notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables exposées dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétaires contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont

été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

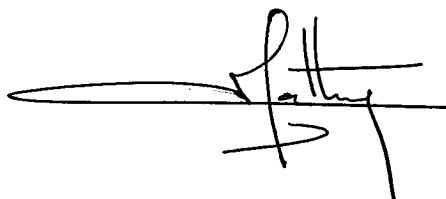
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Beausoleil, le 13 mars 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Etats financiers au 30/09/2018

BILAN et COMPTE de RESULTAT

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2018			30/09/2017
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
15 150	13 533	1 617	336
357 470		357 470	357 470
31 655	27 499	4 156	4 483
1 033 823		1 033 823	1 033 823
60 951		60 951	90 951
1 499 048	41 031	1 458 017	1 487 063
357		357	144
14 500		14 500	31 611
199 129	16 672	182 457	212 797
201 738		201 738	162 944
259 746		259 746	245 228
17 111		17 111	28 364
692 581	16 672	675 909	681 087
2 191 629	57 703	2 133 926	2 168 150

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

60 951

90 951

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	160 000	160 000
	RESERVES		
	Réserve légale	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	610 000	532 000
	Report à nouveau	1 483	40 659
	Résultat de l'exercice	165 817	143 824
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	953 300	892 483
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 234	53 880
	Emprunts et dettes financières divers	467 303	546 368
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 823	357 031
	Dettes fiscales et sociales	256 145	289 410
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	17 935	22 149
	Produits constatés d'avance (1)	11 186	6 830
	Total des dettes	1 180 626	1 275 667
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 133 926	2 168 150
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		165 816,93	143 824,11
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 174 631	1 251 882
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		443	420

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 635 300		1 635 300	1 536 060
	Montant net du chiffre d'affaires	1 635 300		1 635 300	1 536 060
	Production stockée			(17 111)	3 082
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 000	1 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			12 059	16 621
	Autres produits			4	2
	Total des produits d'exploitation (1)			1 631 252	1 556 765
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 757	3 450
	Variation de stock			(213)	113
	Autres achats et charges externes			649 900	582 305
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 414	10 683
	Salaires et traitements			596 386	555 452
	Charges sociales du personnel			234 198	221 320
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 140	1 488
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			16 000	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3	5 801
	Total des charges d'exploitation (2)			1 512 585	1 380 611
RESULTAT D'EXPLOITATION				118 666	176 154

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		118 666	176 154
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	80 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	109	33 151
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		80 109	33 151
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 364	9 109
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 364	9 109
RESULTAT FINANCIER		71 745	24 042
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		190 411	200 196
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		24 594	56 372
TOTAL DES PRODUITS		1 711 361	1 589 916
TOTAL DES CHARGES		1 545 544	1 446 092
RESULTAT DE L'EXERCICE		165 817	143 824

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 30/09/2018

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 133 926** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 711 361** euros
 - un total charges de **1 545 544** euros
 - dégage un résultat de **165 817** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2017**
- finit le **30/09/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT**.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 3 : Logiciel
- 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Mobilier

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

• Usufruit sur titres de participation

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} 06200 Nice ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

• Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

• Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

• Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE s'élève pour l'année 2017 à 13.761 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Conformément aux dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du maintien de la politique salariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il n'a donc pas contribué à financer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la rémunération des dirigeants.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Faits significatifs

Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

- Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 1 500 euros HT.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	370 558		2 062		372 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	370 558		2 062		372 620

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	20 981				20 981
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	9 641		1 033		10 674
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 622		1 033		31 655

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	1 124 774			30 000	1 094 774
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 124 774			30 000	1 094 774

TOTAL	1 525 954		3 095		30 000	1 499 048
--------------	------------------	--	--------------	--	---------------	------------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 752	781		13 533
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 752	781		13 533
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 498	844		17 341
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 641	516		10 157
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 139	1 360		27 499
TOTAL		38 891	2 140		41 031

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent agénagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	672	16 000		16 672
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	672	16 000		16 672
TOTAL GENERAL		672	16 000		16 672

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		16 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	60 951	60 951
	Prêts (1) (2)		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux	20 004	20 004
	Autres créances clients	179 125	179 125
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices	45 539	45 539
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 865	68 865
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)	86 749	86 749
	Débiteurs divers	585	585
	Charges constatées d'avances	17 111	17 111
	TOTAL DES CREANCES	478 929	478 929
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	443	443	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	23 791	17 796	5 995
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	403 823	403 823	
	Personnel et comptes rattachés	110 055	110 055	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 083	92 083	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	45 231	45 231	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 776	8 776	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	467 303	467 303	
	Autres dettes	17 935	17 935	
	Dettes représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	11 186	11 186	
	TOTAL DES DETTES	1 180 626	1 174 631	5 995
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

1 033 179

60 951

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

12 000

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

432 448

361 907

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		576 549
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		449
INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	5	
INTERETS COURUS A PAYER	443	
Emprunts et dettes financières divers		7 973
ASS. CPTES CRT INT. COURUS	7 973	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		392 747
FOURN. FACT.NON PARVENUES	392 747	
Dettes fiscales et sociales		172 020
DETTES PROV./CONGES PAYES	18 671	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	91 385	
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	53 189	
ETAT CHARGES A PAYER	8 776	
Autres dettes		3 360
RRR A ACCORD. AVR A ETABLIR	3 360	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		12 109
Autres créances clients <i>CLIENTS, FACTURES A ETABLIR</i>	12 000	12 000
Autres créances <i>ASS. CPTES CRT INT. A RECEVOIR</i>	109	109

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				17 111
Charges constatées d'avance			17 111	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				17 111

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	32,0000	160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	32,0000	160 000,00

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'article 6.2.4 de la Convention Collective Nationale des Cabinets d'Experts Comptables et de Commissariat aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la retraite à partir de 5 ans d'ancienneté. Au 30 septembre 2018, les droits acquis susceptibles d'être versés représentent un engagement d'environ 122 K€		
Autres engagements Location longue durée 1 023 Intérêt et assurance sur emprunt 17.8 K€ 93 Intérêt et assurance sur emprunt 35 K€ 183 1 298		
Total des engagements financiers (1)	1 298	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		30/09/2018	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
Audit Méditerranée			827 014	80,00	82 204
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					